

# Tous ensemble pour Jacou

avec Renaud Calvat  
votre maire



Chères Jacoumardes, Chers Jacoumards,

J'assume la plus belle des missions, être votre Maire.

Vous me connaissez bien et savez que je ne rentre jamais dans les polémiques inutiles. Même quand elles peuvent me heurter ou me blesser.

Cependant, il arrive un moment où ne rien dire, c'est cautionner. Et c'est justement parce que la parole est libre, qu'elle doit toujours être juste et sincère.

Plusieurs allégations dans les documents de campagne de mon concurrent m'obligent aujourd'hui à réagir, principalement celles qui mettent en cause ma probité ou les services municipaux. Nous avons des agents dévoués à Jacou et ils méritent que je les soutienne.

Vous trouverez ici le droit de réponse que j'estime indispensable de vous transmettre, pour que votre vote soit pleinement éclairé. Toutes les réponses que je fais à mon opposant sont factuelles et facilement vérifiables. Plusieurs propositions de nos concurrents, présentées comme nouvelles, existent déjà et certaines depuis plus de 20 ans. Je crois à la vertu de la vérité et il est de mon devoir de la dire.

Je souhaite continuer à œuvrer pour une commune apaisée, où les divergences légitimes s'expriment sereinement et respectueusement.

Il y a quelques semaines, je vous ai présenté une équipe unie, pleinement représentative de Jacou, une méthode fondée sur la proximité et la co-construction et un projet crédible, sérieux et respectueux de nos finances.

Vouloir être maire engage. Aux côtés des immenses joies et de la fierté que la fonction procure, il faut aussi mesurer les difficultés à surmonter pour assurer la bonne gestion de l'argent public.

Le 15 mars, j'ai besoin de votre large mobilisation, pour que Jacou demeure une commune qui compte dans la métropole de Montpellier et dans l'Hérault. Une commune où il fait bon vivre, où anciens jacoumards et nouveaux arrivants forment une belle communauté, dans l'écoute, la transmission et la solidarité.

Je sais pouvoir compter sur votre soutien, comme vous savez pouvoir compter sur mon total dévouement.

Consultez notre  
programme en  
scannant ce QR  
code.



**Renaud Calvat**  
Votre Maire



[www.tousensemblepourjacou.fr](http://www.tousensemblepourjacou.fr)

## CONCERNANT LA CONCERTATION

Contrairement à ce que disent nos opposants, elle est au cœur de notre méthode. Prenons juste deux exemples.

### ○ Le projet de rénovation du cœur de ville :

La Mairie a organisé : 3 journées de concertation et 2 journées de travail par groupe (14) ouvertes à tous, 6 réunions de travail avec les associations patrimoniales (HP et UNC) et 10 réunions de travail avec les commerçants.

### ○ Le projet de création du nouveau groupe scolaire et du centre de loisirs :

Un engagement pris lors des élections municipales de mars 2020 (p.15 de notre programme de 2020).

Avant de lancer le moindre coup de pioche, la mairie a organisé : 7 réunions de travail avec les associations de parents d'élèves, 6 réunions du comité de pilotage (direction des écoles et enseignants, éducation nationale, associations de parents d'élèves, services municipaux, architecte...), 1 réunion publique et 2 journées de concertation ouvertes à tous, 33 jours d'enquête publique et 4 permanences de la commissaire enquêtrice.

Mais à un moment donné, il faut arbitrer. Après 3 ans de discussions et l'intégration au projet des demandes légitimes, quand le permis de construire et les subventions sont obtenues, le chantier doit démarrer.

## CONCERNANT LA TRANSPARENCE DE LA GESTION COMMUNALE

Sur le site internet de Jacou, vous pouvez consulter la totalité des documents de gestion de la ville.

Tous les documents budgétaires, les grands projets, les comptes rendus de réunions, les conseils municipaux, les documents d'urbanisme, le PLUI, les enquêtes publiques... tout est en accès libre. Il suffit d'aller sur [www.ville-jacou.fr](http://www.ville-jacou.fr).

**Rien n'est jamais caché.**

## CONCERNANT LE BIEN VIEILLIR

Reprocher à la commune son accompagnement de nos aînés est quand même surprenant.

A Jacou, 3 très belles associations sont particulièrement investies dans le champ du bien vieillir (ARSEL, Dynamic Temps Libre et Amitiés et Partages).

S'ajoutent toutes les activités organisées directement par la commune : ateliers mémoire, gymnastique, guinguettes, visites et sorties culturelles, actions contre l'isolement, rencontres intergénérationnelles, ateliers numériques ...

## CONCERNANT LES MANDATS DU MAIRE

Il est reproché au Maire d'assumer des fonctions au Conseil départemental et à la Métropole de Montpellier. Oui, il porte la voix de Jacou dans ces deux grandes institutions, car il est impossible aujourd'hui de gérer une commune en autarcie.

Dans le mandat qui s'achève, **la commune a perçu plus de 5,7 millions d'euros de subventions et les associations jacoumardes, plus de 170 000 euros.** Renaud Calvat sert l'Hérault et Jacou avec la même énergie. Ses fonctions ne se font pas au détriment de Jacou, au contraire.

Entre 2020 et 2025, le Maire a reçu en rendez-vous individuel dans son bureau, plus de 900 Jacoumardes et Jacoumards, pour une écoute, un accompagnement, un soutien.

## CONCERNANT LE CCAS ET LOGEMENT SOCIAL

Le CCAS de Jacou est pleinement mobilisé. Chaque habitant en difficulté est accompagné, par les élus et les agents. 4 500 rendez-vous ont été donnés dans ce mandat. En France, les logements sociaux appartiennent à des bailleurs et pas aux communes. Ils sont attribués à l'issue de commissions réglementaires, composées entre autres, des représentants du Préfet et des associations de locataires. Vos élus et vos agents du CCAS proposent et défendent à chaque fois les dossiers jacoumards retenus par le bailleur et correspondant aux critères du logement (1% patronal, PLAI, PLS, DALO, MDES...). Faire croire qu'une commission municipale d'attribution des logements sociaux peut être créée est un mensonge, c'est contraire à la loi.

**La question du logement ne mérite aucune polémique inutile** et si nous connaissons les besoins dans la commune, nous savons aussi que pour y répondre totalement, il faudrait construire 250 logements sociaux. C'est impossible.

Avec 20% de logements sociaux Jacou est une très bonne élève en la matière, même si chaque année, la ville doit payer une taxe à l'Etat car le taux de 25% n'est pas atteint. Nous devons donc trouver des solutions, mais en respectant les règles d'urbanisme qui protègent notre cadre de vie.

## CONCERNANT L'URBANISME ET NOS ESPACES NATURELS

Le nouveau Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de la Métropole préserve la totalité de nos espaces agricoles et naturels. **Tout est déjà protégé**, à la demande de l'équipe et du maire.

Depuis 2011 et l'élection de Renaud Calvat, pas un seul m<sup>2</sup> de terre agricole ou naturelle n'a été ouvert à la construction de logements dans les documents d'urbanisme. Toutes les pinèdes sont en emplacement réservé et la mairie préempte à chaque vente.

## CONCERNANT L'ENFANCE, L'ÉDUCATION ET LA JEUNESSE

La crèche municipale est reconnue par tous les parents et accueille 65 enfants en moyenne chaque année. C'est unique pour une ville de moins de 7 000 habitants. Les agents qui y travaillent sont formés et compétents. Les places sont attribuées par une commission en fonction des points correspondants à des critères d'âge des enfants et de la situation sociale de la famille. La commission est gérée par la directrice de la crèche et le Maire n'y siège pas. Nous avons aussi à Jacou 3 autres crèches et 24 assistantes maternelles soutenues par la commune avec la prise en charge financière du Relais Petite Enfance. Il assure formations et activités collectives dans les salles communales. La dépense réelle nette par la commune en faveur de la petite enfance dépasse 300 000 euros par an.

Pour les enfants scolarisés en maternelle et en élémentaire, c'est plus de 3 500 euros par élève qui sont affectés au budget de fonctionnement de la ville chaque année, pour les dépenses liées à leur scolarité. TAP et ALP, animations, fournitures scolaires, voyages et découvertes, activités périscolaires culturelles et sportives, coopératives, déplacements... En France, la dépense moyenne affectée par élève par les communes est de 2 500 euros. C'est un choix assumé de faire beaucoup

plus que la moyenne nationale, mais dire qu'il faut dépenser encore plus ne peut se faire qu'au détriment d'autres actions ou en augmentant massivement les impôts.

Les agents du service scolaire, les animateurs, les intervenants extérieurs sont tous pleinement investis pour les enfants et nous voulons les remercier pour leur travail.

Nos opposants veulent modifier les règles de désignation des membres du CEJ, le Conseil des Enfants et des Jeunes de la commune. Pourquoi ? Depuis que nous l'avons créé en 2017, tous les candidats volontaires sans exception ont été acceptés, car il est hors de question de brimer l'envie d'investissement des jeunes jacoumards. En 2026, le CEJ accueille 43 jeunes, écoliers et collégiens.

Comment ne pas saluer toutes les associations sportives et culturelles, qui utilisent des équipements municipaux et que nous soutenons fortement, comme la MJC ou les clubs sportifs, qui s'occupent des jeunes toute l'année.

L'engagement citoyen est toujours préférable à la critique facile.

## ASSURER LA BONNE GESTION DE VOS IMPÔTS EST UNE MISSION PREMIÈRE DU MAIRE.

Nos opposants affirment que nous mettons trop d'argent dans l'investissement. Pour cela, ils citent deux chiffres : 2,4 millions d'euros en 2024 et 2,9 millions d'euros en 2025, qui correspondent au virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement.

Ils estiment que c'est trop, c'est surtout faux. Ces montants correspondent à une épargne qui se cumule d'année en année.

Oui, nous assumons une gestion sérieuse. Chaque année, nous mettons un peu d'argent de côté pour financer les investissements utiles à la commune, comme les écoles, le centre de loisirs ou les équipements sportifs.

Cette épargne s'additionne au fil du temps. Ainsi, ce n'est pas 2,4 millions en 2024 auxquels on ajouterait 2,9 millions en 2025. En réalité, on

passer de 2,4 millions à 2,9 millions, soit 0,5 million euros de plus.

C'est une gestion prudente qui nous permet de limiter les emprunts et donc de payer moins d'intérêts aux banques.

Pour bien comprendre les ordres de grandeur, la commune perçoit environ 5 millions d'euros de recettes fiscales par an. Or, le fonctionnement des écoles représente à lui seul environ 3 millions d'euros par an. Il est donc techniquement impossible de mettre de côté les montants annoncés par nos opposants.

**Sur les dossiers financiers, il faut de la maîtrise et de la responsabilité, car une mauvaise gestion budgétaire finit toujours par être payée par l'ensemble des habitants.**

## Ce que les opposants proposent et qui existe déjà : une liste vraiment non exhaustive...

- **Ils veulent créer un registre des personnes isolées. Il existe depuis 2004.** C'est une obligation légale (article L121-6-1 du Code de l'action sociale et des familles.). Le CCAS l'utilise lors de chaque épisode de canicule par exemple.
- Ils veulent ouvrir la Passerelle aux associations jacoumardes. 70 % des représentations sont proposées par elles. La programmation est variée et les tarifs très accessibles.
- **Ils veulent mettre en place une tarification sociale pour la cantine. Elle existe déjà et heureusement.** La mairie propose 8 tranches de tarifs différents en fonction du quotient familial et le premier tarif est à 95 centimes par repas.  
La formation des ATSEM est obligatoire et chaque année des formations sont effectuées par les agents (accueil des enfants en situation de handicap, posture, premier secours...).
- **Ils veulent créer des chantiers jeunes, ils existent depuis 30 ans.**
- Ils veulent que la police soit présente devant les écoles. **Toutes les entrées et sorties d'école sont sécurisées** par les agents de la police municipale, tous les jours.
- Ils veulent rendre les écoles accessibles aux enfants en situation de handicap. Grâce à notre projet de nouveau groupe scolaire, elles le seront toutes. Les travaux à Thierry Pautès ont déjà été réalisés et **le nouveau groupe scolaire sera totalement accessible** dès son ouverture en septembre 2026.
- Ils veulent mettre des panneaux solaires sur le toit du bâtiment des services techniques. **Ils y sont depuis 20 ans.** Le nouveau groupe scolaire en est bien évidemment pourvu et sur les bâtiments historiques du cœur de ville comme le domaine de Bocaud, c'est interdit. En revanche, nous avons refusé la création d'un projet de ferme solaire sur les terres agricoles de Viviers, qui aurait saccagé le paysage.  
Viviers doit être absolument préservé pour sa vocation agricole et paysagère.

Vouloir gérer une commune exige de la passion et de l'engagement. Mais vouloir gérer Jacou exige plus encore : du dévouement et de la rigueur.

Notre commune de moins de 7 000 habitants possède bien plus d'équipements culturels, sportifs et associatifs, que toutes les villes de même taille. Il suffit de comparer.

Si nous avons réussi à ne pas augmenter les taux d'imposition à Jacou depuis 20 ans, c'est justement parce que les maires successifs, Jean-Marcel Castet et Renaud Calvat, ont su allier gestion financière exemplaire et partenariat fort avec les collectivités.

C'est un équilibre fragile qu'il faut à tout prix préserver. C'est l'intérêt de chacune et chacun d'entre nous et c'est surtout l'intérêt de Jacou.

Alors, pour notre commune,  
pour continuer à bien vivre à Jacou,  
le 15 mars 2026 est une date importante !

**Mobilisons-nous et votons massivement pour  
notre Maire Renaud Calvat**

et toute l'équipe de la liste  
**Tous ensemble pour Jacou.**